

## Adelphe, engagé pour développer la réduction, le réemploi et le recyclage des emballages et des papiers

### Partenaire des entreprises depuis 1993

Depuis plus de 30 ans, Adelphe, éco-organisme agréé par l'État (filiale de Citeo), accompagne les entreprises de toutes tailles dans la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages ménagers et papiers graphiques. Créé par la filière des vins et spiritueux, Adelphe a étendu son expertise au secteur de la santé, puis aux métiers des artisans-commerces de bouche (boulangers-pâtisseries, fromagers, bouchers, charcutiers, traiteurs...).

À l'origine ? La Responsabilité Élargie du Producteur (REP), issue du principe « pollueur-payeur » de l'OCDE, inscrite dans le code de l'environnement français depuis 1992, et renforcée aujourd'hui par la loi AGECE.

Cette loi demande aux producteurs qui fabriquent, importent et/ou distribuent des emballages d'être responsables de l'ensemble de leur cycle de vie, de la fabrication jusqu'au recyclage, et de limiter leur impact sur l'environnement.

Les entreprises transfèrent cette responsabilité à Adelphe en devenant adhérentes et en versant chaque année une éco-contribution qui sert à les mettre en conformité : plus de 70% de celle-ci est reversée directement aux collectivités locales pour organiser au quotidien la collecte et le tri des emballages et des papiers. Elle sert aussi à financer la prévention et la gestion des déchets abandonnés, la sensibilisation des citoyens aux gestes de tri...

De plus, Adelphe propose à ses adhérents un accompagnement personnalisé autour des 3R (réduction, réemploi, recyclage), décrypte l'actualité réglementaire française et européenne, et propose des solutions adaptées aux spécificités de leur secteur pour réduire l'impact de leurs emballages.

### Éco-contribution : que financent les entreprises ?



#### ▶ Soutiens financiers aux collectivités locales

Pour organiser la collecte sélective (bacs de tri, transport, fonctionnement des centres de tri) et la collecte hors-foyer

#### ▶ Déchets abandonnés

Financer la lutte contre les déchets abandonnés (prévention, sensibilisation, nettoyage...)

#### ▶ Réemploi, éco-conception, R&D

Actions prévues dans l'agrément d'Adelphe pour développer l'économie circulaire

#### ▶ Accompagnement et fonctionnement

Relations avec les adhérents et les collectivités locales, et fonctionnement interne d'Adelphe

#### ▶ Recyclage des nouveaux plastiques

Mise en œuvre opérationnelle du tri, du surtri et du recyclage des emballages en plastique avec des filières en développement

#### ▶ Engagement des différents publics

Sensibilisation du grand public au geste de tri

### Gouvernance

Le Conseil d'administration est au cœur de la gouvernance et représente chaque secteur d'activité d'Adelphe. La Présidente du Conseil est Francine Picard, Directrice générale des Domaines et Maison Famille Picard de Bourgogne. Yannick Astesana, évoluant dans les éco-organismes depuis plus de 10 ans, est le Directeur délégué de cette filiale du groupe Citeo (Directeur Général : Jean Hornain).

### Chiffres clés

+ de 30 ans  
d'existence

95%  
de TPE/PME

90  
millions € de CA

15 000  
entreprises adhérentes

69  
collectivités partenaires

Principaux emballages utilisés par nos adhérents : 84% verre, 5% plastique et 9% papiers-cartons



## Adelpe accompagne les entreprises et les entrepreneurs pour des emballages moins impactants pour l'environnement

- Adelpe s'engage aux côtés des entreprises adhérentes pour les aider à **transformer leur responsabilité et leur obligation environnementale en une opportunité** pour se développer durablement en alliant performance économique et protection de l'environnement.
- Adelpe propose un accompagnement complet et accessible à l'ensemble de ses adhérents pour **limiter la production d'emballages** (premier levier pour limiter l'impact), supprimer les emballages inutiles, intégrer de la matière recyclée et préserver la matière vierge. Des financements sont notamment proposés pour soutenir les projets des entreprises adhérentes.
- Adelpe aide aussi les entreprises à déployer des solutions pour **développer le réemploi** et atteindre l'objectif fixé par l'Etat de **10% d'emballages réemployés** d'ici 2027. Une enveloppe de **4,5 millions d'euros** est ainsi allouée chaque année aux adhérents.
- L'éco-organisme soutient également les entreprises pour atteindre l'objectif fixé par les pouvoirs publics de **100% d'emballages recyclables à horizon 2030**. Dans cette perspective, l'outil « TREE » permet aux adhérents d'obtenir un indicateur sur la recyclabilité de leurs emballages se basant sur les normes de calculs européennes.
- Enfin, Adelpe mène aussi **des actions de R&D** pour trouver des alternatives aux emballages phares des secteurs qu'il représente.

### Le Bag-in-Box®

qui représente 40% des volumes de vins vendus en grande surface. Adelpe a mené un groupe de travail pour trouver des alternatives recyclables à la poche plastique et identifier les bonnes pratiques en matière d'éco-conception



### Le blister

emballage clé du secteur de la santé, a également été ausculté à la loupe avec les fabricants, les opérateurs et les entreprises afin d'identifier des solutions d'éco-conception et améliorer sa recyclabilité



## Une collaboration simplifiée avec les organisations professionnelles

Conscient de la complexité que peut représenter la REP, Adelpe fait de la simplification l'une de ses priorités. Pour accélérer la mise en conformité et alléger les démarches administratives des petits contributeurs :

- **Des contrats collectifs** sont signés avec les organisations professionnelles, se concrétisant par la mise en place d'une déclaration groupée, et non individuelle. Cela leur permet également de bénéficier d'un soutien quotidien avec la mise à disposition d'outils d'aide à la décision incluant des veilles réglementaires, des fiches et guides pratiques.
- **Des tarifs sectoriels simplifiés** ont également été élaborés pour les secteurs des vins & spiritueux et des commerces de bouche.

## Adelphé, une dynamique collective



### Millésime : le concours qui valorise les initiatives vertueuses de la filière vins et spiritueux

Ce concours, créé en 2020, récompense les entreprises du secteur des vins, spiritueux, bières et cidres qui réduisent l'empreinte environnementale de leurs emballages. Il contribue à mettre en lumière des initiatives positives et vertueuses. Depuis 2024, plusieurs catégories - éco-conception, réemploi, innovation - permettent de distinguer les différents projets mis en œuvre par les entreprises.

Depuis la création :  
+ de 200 participants  
+ de 10 000 votes / 13 lauréats



### Objectif Climat, une aide à l'action pour les vignerons

Adelphé a initié le projet "Objectif Climat" aux côtés du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) et de Food Pilot. Il s'agit d'accompagner les vignerons bourguignons pour participer à la décarbonation de la filière.

De ce partenariat est né Wine Pilot, un outil permettant aux vignerons d'évaluer leur empreinte carbone et d'identifier des pistes pour la réduire et la compenser.

Le déploiement a débuté en 2023 dans la région viti-vinicole de Bourgogne et concerne :  
3 600 domaines  
270 maisons de négoce  
16 caves coopératives



ou là, l'expert vient sur place, échange avec les équipes,

### Les diagnostics emballages

En partenariat avec les organisations professionnelles, Adelphé réalise des diagnostics sur les sites de ses adhérents. Ce travail permet d'identifier les actions possibles de réduction à la source et d'éco-conception des emballages. Cette intervention fait l'objet d'un rapport listant des recommandations et des estimations d'économies potentielles à réaliser. Il est ensuite présenté à l'ensemble des adhérents de la fédération afin de partager les bonnes pratiques.

[adelphe.fr](http://adelphe.fr)



Contacts médias



T. 01 45 63 12 43 - [www.monet-rp.com](http://www.monet-rp.com)

Léonie Ichoua & Louise Aelbrecht  
[adelphe@monet-rp.com](mailto:adelphe@monet-rp.com) - 05 56 20 66 77

